

Élections générales à Cuba le 26 mars



Phot Cubadebate

La Havane, 21 février (RHC) - Le Conseil d'Etat a convoqué pour le dimanche 26 mars prochain des élections nationales qui seront organisées et réalisées conformément à la loi électorale 127.

La loi, adoptée par l'Assemblée du pouvoir populaire, stipule que les conseils électoraux aux niveaux national, provincial et municipal sont chargés d'organiser, de diriger et de garantir le processus d'élection des députés au Parlement.

La disposition ajoute que le Conseil électoral national prendra les mesures nécessaires pour que les médias nationaux publient les photographies et les résumés biographiques des candidats.

La loi électorale 127 établit que lors des élections nationales sont élus les représentants du peuple à l'Assemblée nationale du pouvoir populaire, son président, son vice-président, son secrétaire et les autres membres du Conseil d'État.

Source Radio Reloj



Radio Habana Cuba